

Quels impacts de la crise sanitaire sur l'intégration en entreprise des nouveaux conducteurs formés ?

L'AFT a souhaité savoir ce qu'étaient devenus les bénéficiaires en 2019 de l'aide à la personne versée par l'AFT, et si leur insertion professionnelle avait résisté à l'épreuve de la crise sanitaire.

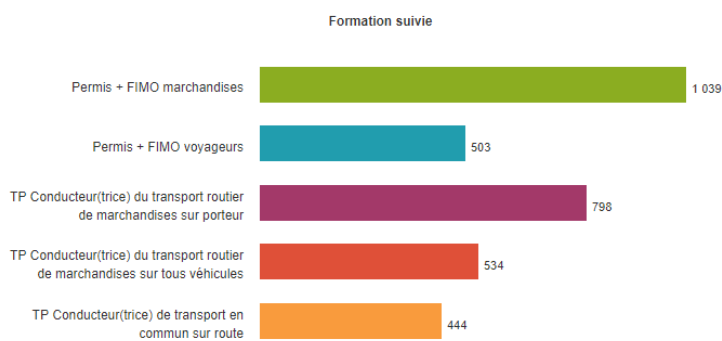
Dans le cadre de sa mission de service public, l'AFT apporte en effet une aide au financement pour les formations initiales de conducteur (FIMO et Titres professionnels en marchandises ou voyageurs), formations particulièrement coûteuses par rapport à d'autres types de formation.

Pour en bénéficier, les postulants doivent remplir deux obligations : suivre l'ensemble de la formation et se présenter aux épreuves d'évaluation.

Plus de 3 300 répondants, qui se disent globalement satisfaits de leur formation

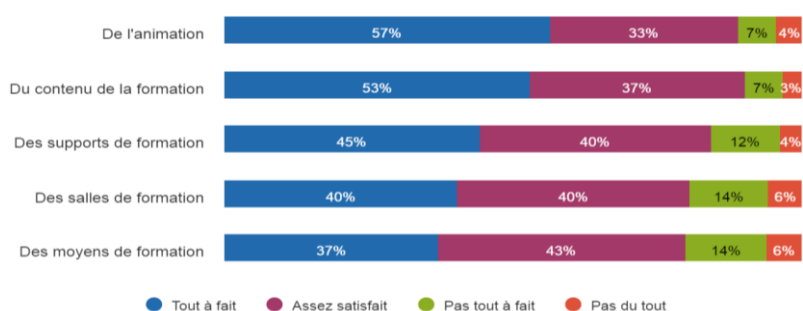
Une enquête auprès des bénéficiaires de l'aide à la personne de l'AFT sortis de formation en 2019 a été menée du 18 septembre 2020 au 15 octobre 2020 auprès des 17 984 personnes pour lesquelles des adresses emails avaient été communiquées, sur une population totale de 44 633 bénéficiaires de l'aide de l'AFT en 2019. 3 318 personnes ont répondu à cette enquête en ligne.

Formations suivies



Parmi les répondants, 29% ont suivi une formation en conduite de véhicules de transport routier de voyageurs. 93% ont validé leur formation.

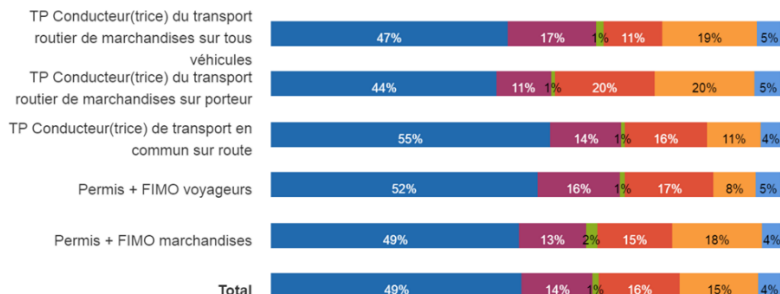
Satisfaction à l'égard de la formation suivie



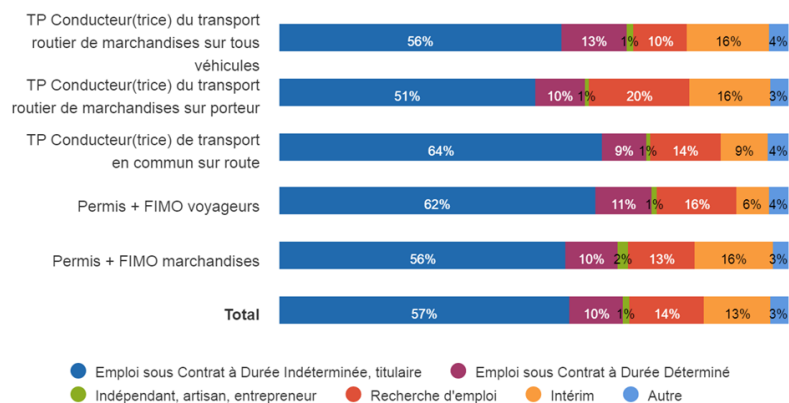
Globalement, la formation suivie est jugée satisfaisante. En particulier, l'animation et le contenu de la formation donnent satisfaction à plus de neuf répondants sur dix. La qualité des moyens matériels mobilisés pour dispenser les formations est toutefois critiquée par un répondant sur cinq.

A la date de l'enquête, la crise sanitaire n'a pas pénalisé l'intégration des sortants 2019

Situation 6 mois après la fin de la formation



Situation actuelle



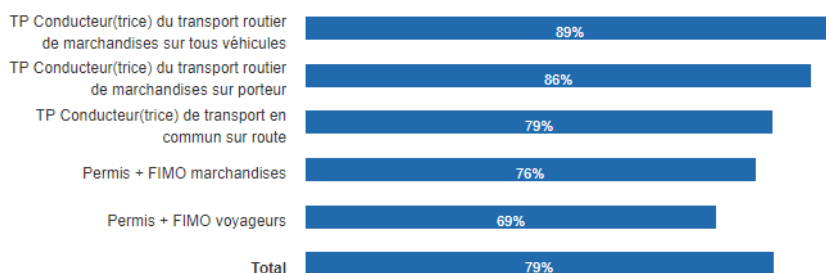
Six mois après la fin de leur formation, 80% des sortants étaient en emploi.

Au moment de l'enquête, 83% des répondants sont en emploi, comme lors de l'enquête effectuée un an auparavant par l'AFT auprès des sortants des formations réalisées en 2018.

Les postes occupés en CDI sont, comme l'an dernier, près de trois fois plus nombreux qu'en CCD. En revanche, l'intérim marque le pas : toutes filières confondues, 13% des répondants sont en contrat d'intérim, contre 18% un an auparavant.

Les emplois occupés correspondent à la formation suivie...

Répondants devenus conducteurs routiers

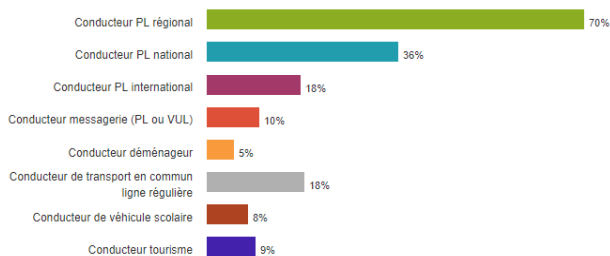


A l'issue de leur formation, près de quatre répondants sur cinq se déclarant actuellement en emploi sont devenus conducteurs routiers professionnels. Pour 93% des répondants, l'emploi de conducteur qu'ils occupent correspond à leurs attentes.

La plupart du temps, ceux qui n'exercent pas le métier de conducteur routier professionnel, lorsqu'ils ont obtenu leur permis, occupent d'autres emplois pour lesquels la formation leur est nécessaire (entrepreneurs de travaux agricoles ou travaux publics, collecteurs de déchets, mécaniciens de véhicules industriels, conducteurs occasionnels/remplaçants...), ou sont en attente d'ouvertures de postes de conducteurs pour évoluer professionnellement dans leur entreprise ou autre (actuellement contrôleurs du transport de voyageurs, opérateurs logistiques...).

... et les emplois recherchés sont bien ceux de la conduite routière

Postes recherchés par les demandeurs d'emploi

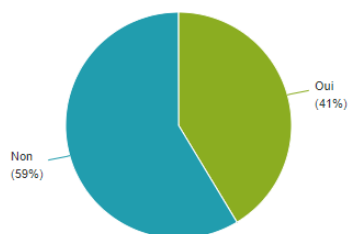


Quant aux demandeurs d'emploi (14% des répondants), 80% d'entre eux recherchent un emploi de conducteur routier professionnel.

En transport de marchandises, on notera que les candidats à l'emploi sont davantage attirés par des postes leur permettant d'effectuer des tournées régionales sans découché. En transport de voyageurs, leur préférence se porte sur les lignes régulières.

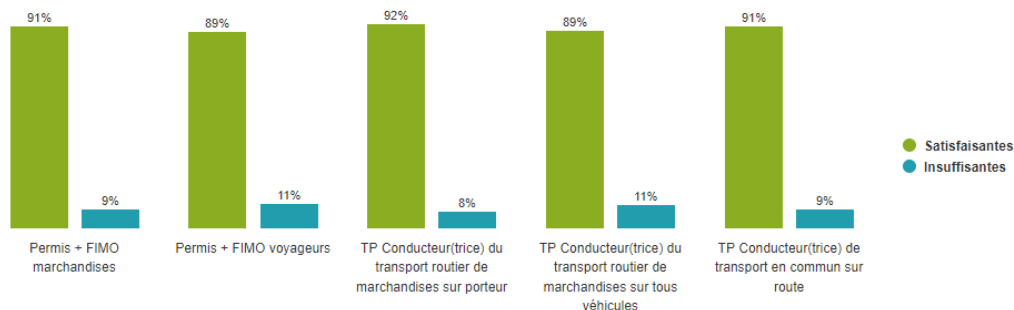
Effets de la crise sanitaire : chômage partiel et mesures barrières

Répondants ayant connu une période d'activité/chômage partiel depuis le 11 mars 2020



Deux répondants sur cinq ont connu une période d'activité/chômage partiel depuis le 11 mars 2020, date d'entrée en vigueur du confinement. A la date de l'enquête, 5% des répondants ayant un emploi sont encore dans cette situation (relativement plus dans le transport de personnes). Les nouveaux sortants n'auraient donc pas été plus impactés par la crise sanitaire que leurs collègues expérimentés, la DARES estimant que 10% des salariés du secteur Transports et entreposage étaient effectivement placés en activité partielle en août 2020.

Satisfaction à l'égard des mesures barrières prises par l'employeur



9 fois sur 10, les répondants estiment que les mesures barrières prises par leur employeur pour éviter la propagation du virus Covid-19 sont satisfaisantes.

La crise sanitaire aurait changé l'image des métiers T&L

Répondants estimant que la crise sanitaire a revalorisé l'image du transport et de la logistique



45% des personnes interrogées estiment que la crise sanitaire a eu pour effet de revaloriser l'image de la filière transport-logistique.

Leur perception rejoint donc celle des dirigeants et responsables RH interrogés en septembre 2020 à l'occasion de la 2ème enquête AFT/France Logistique : ils étaient ainsi 39% à déclarer que la prise de conscience du rôle clé joué par les métiers du Transport-Logistique pendant le confinement a changé positivement l'image du secteur au sein de l'opinion publique.